

née le même jour le parvain jacques, entériné
et la marraine anne fille presens, le sousigné
anonyme choi. Lionpreme

mort le six mille sept cent et cent quatre, et
de vingt quatre de mois de janvier nous
avons en secul sans la cinquieme de cette
parroisse Jean reboli fils de pierre, et
de anne roaimouwe age d'environ vingt
ans apres avoir vecu les exhortations de
l'eglise. D. ENQUETE
Lionpreme

manage l'an mil sept cent trente quatre, et le quatrieme
de fevrier le mariage accorde entre jacques uison
fils de feu denis, et de magdalene barriere d'une
uison part, et marianne mardelle fille de feu anoine d
marianne donne auguste d'auvre a cet celebre parmar apres
marcelle le voir publication de fiances faite, et ayant exigé les
mutuel contentement, j'ely ay mané selon le rit de
notre mere sainte eglise catholique apostolique et
romaine ayant obtenu le droit requis et neces-
saire, en presence de the moins vequs, et assisté
de plus proches parents et amis presens, sousigné
antoine pourtau, andre a garvad, d'ely pourtau
et vaphieu gardanne a garvad a garvad

R Gardanne
Louis ginouvier



Joseph farvat
Jean abelle

Lionpreme

bapt de l'an mil sept cent trente quatre, et le cinq fevrier
jean andre auvre
j'ay baptisé jean andre auvre fil naturel et legitime
de pierre, et de magdalene bouvette, le même jour
d'his. le parvain jean baptiste bouvet, et la marraine
anne andouine presens, le sousigné
J. Hugues

bapt de l'an mil sept cent trente quatre, et le septieme fevrier
therese mouche
j'ay baptisé therese mouche fille naturelle et legitime de
pierre, et d'anne sibile née le même jour, le parvain
antoine felix, et la marraine therese felix presens, le sousigné
signé Reverend A. Felix Lionpreme

therese felix J. Hugues

bapt de l'an mil sept cent trente quatre, et le septieme
marianne mouche
fevrier j'ay baptisé marianne mouche fille
naturelle et legitime de jean, et de magdalene
cordelle, née le même jour, le parvain antoine
cordelle, et la marraine marianne uison presens,
le sousigné andre mouche choi. Lionpreme